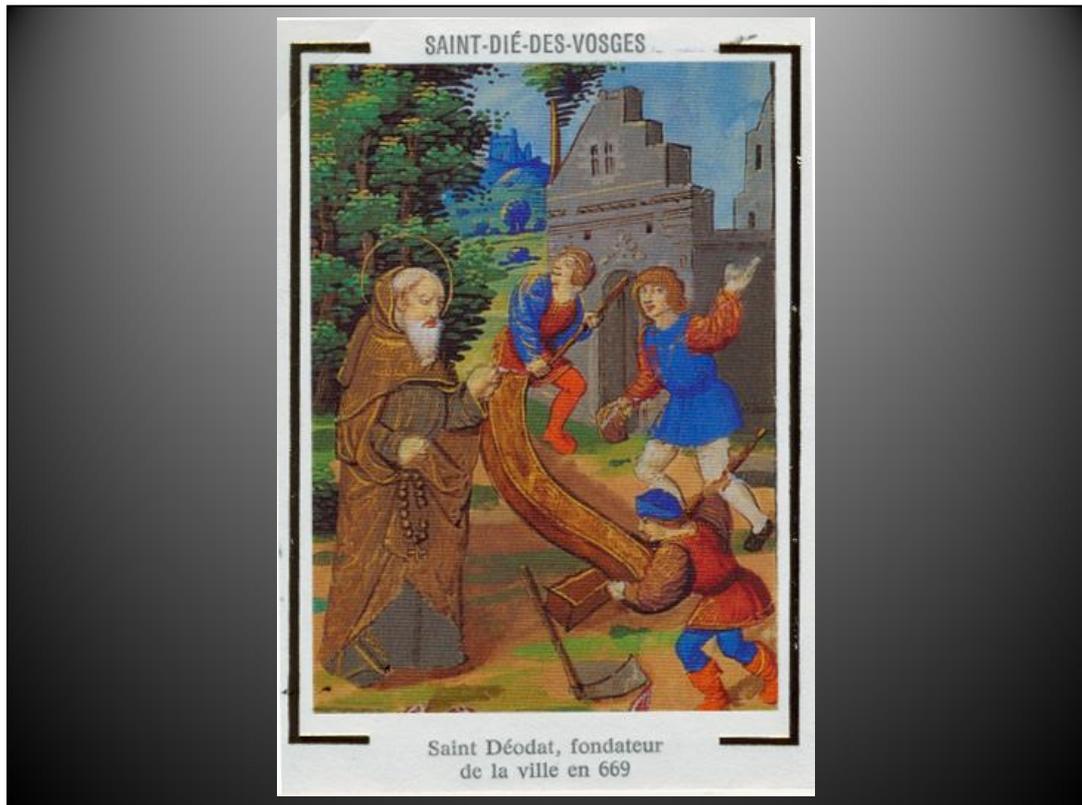


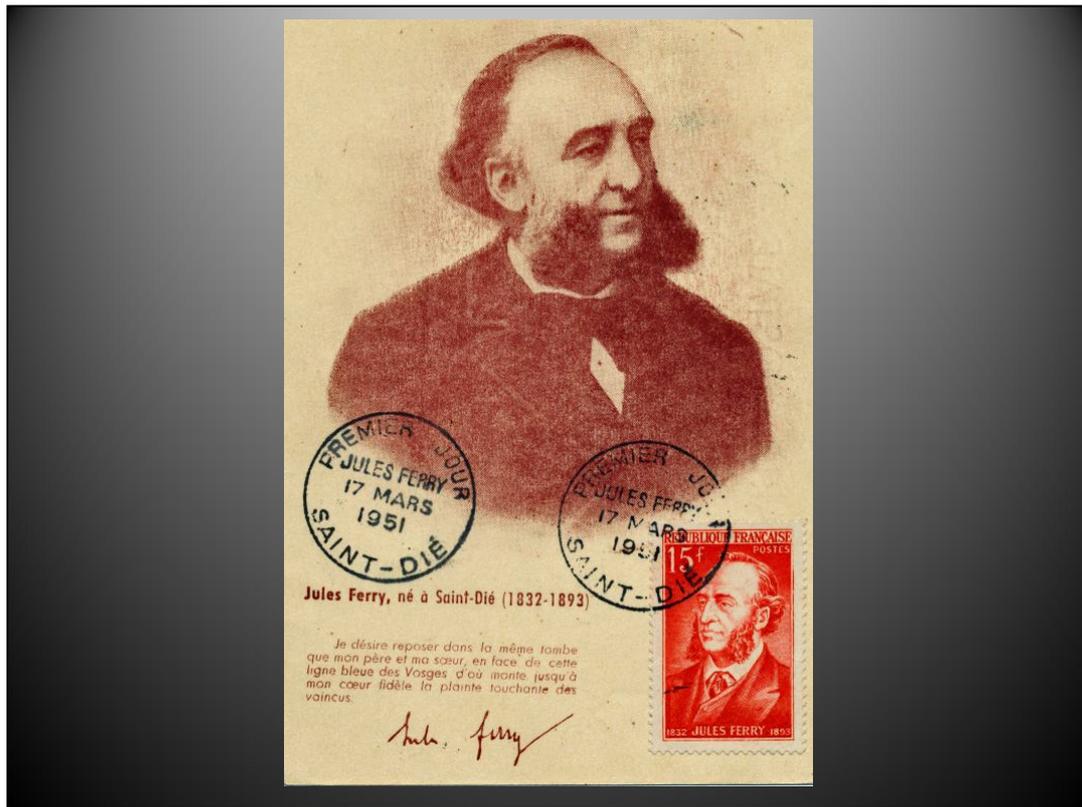
SAINT DIÉ

Suite...

Par Didier Delay



Lors d'une première conférence sur Saint-Dié, il y a quelques mois, le 13 avril de cette année précisément, nous avons vu que la ville fut créée en 669 par le moine-évêque de Nevers : Déodat. C'est cet ecclésiastique qui donnera son nom à la ville, ainsi que le gentilé : les Déodatiens et Déodatiennes.



A ce propos, le Déodatien le plus célèbre fut, sans aucun doute, Jules Ferry, né à Saint-Dié en 1832, le « père » de l'Ecole publique, gratuite, obligatoire et laïque, mais aussi le « père » de la fameuse « ligne bleue des Vosges ».



C'est à Saint-Dié, en 1507, que fut donné le nom des Amériques, en hommage à Amerigo Vespucci. Aussi, en souvenir de cette école de géographie du XVIème siècle, un Festival international de géographie se tient tous les ans à Saint-Dié, et ce depuis 1989.

Saint-Dié se situe sur les bords de la Meurthe, un affluent de la Moselle. Son altitude moyenne est de 340 m (100 m à Orléans, pour comparaison).

Lors de la création des départements en 1790, Saint-Dié devint chef-lieu d'arrondissement, c'est-à-dire sous-préfecture des Vosges, la préfecture étant Epinal. A noter qu'il n'y a qu'un Saint-Dié en France : l'autre Saint-Dier, en Auvergne, s'écrit D i e r. Cependant, pour ne pas confondre ces deux localités, depuis le 29 décembre 1999, Saint-Dié se nomme officiellement aujourd'hui Saint-Dié-des-Vosges.

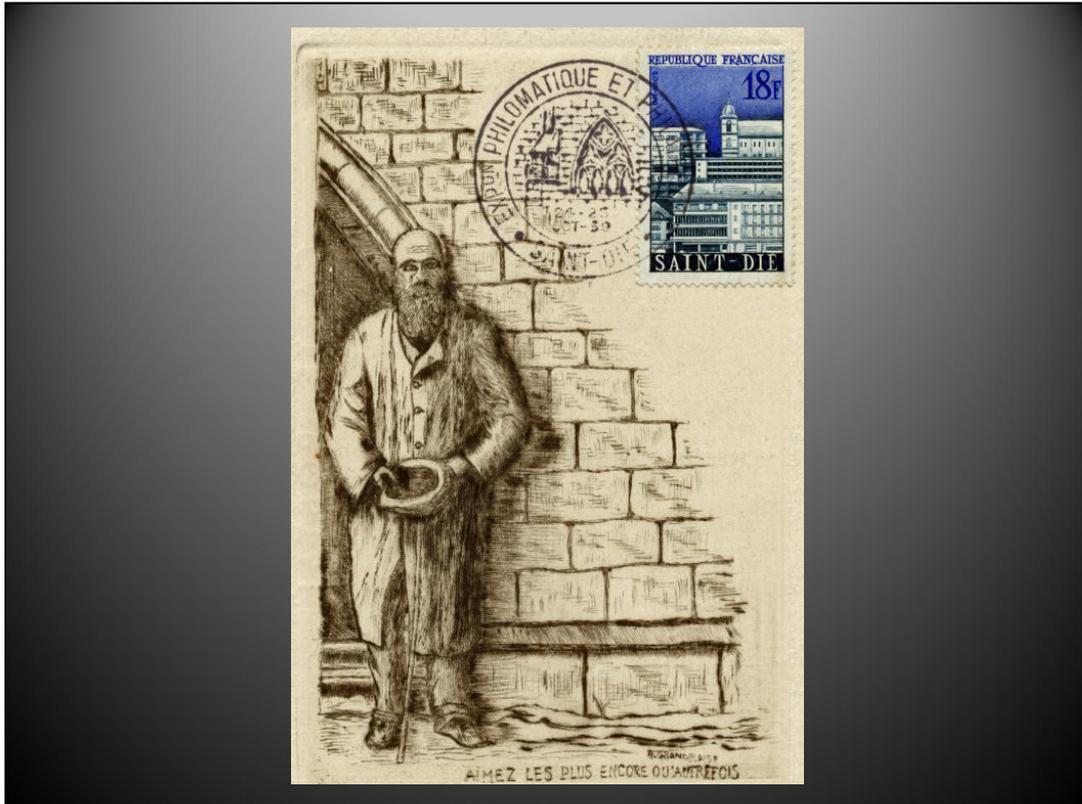


Pour illustrer le parcours d'une lettre au départ de Saint-Dié à la fin du XIX^{ème} siècle, voici une lettre datée du 10 novembre 1875 à destination de Romorantin, donc un parcours des Vosges vers le Loir-et-Cher. La lettre est affranchie avec une Cérès bleue dentelée de 25 c, tarif de la lettre simple de moins de 10 g, parcours entre deux villes de bureau à bureau, tarif du 1^{er} septembre 1871 au 30 avril 1878. Ici, il s'agit d'une Cérès de type III (Yvert & Tellier n° 60 C), émise en mars 1874 et retirée de la vente en 1876. Le cachet décagonal ondulé, à gauche du timbre-poste, est un cachet convoyeur-station Saint-Dié – Lunéville (STD.LUN). Il a été apposé sur la lettre au départ de Saint-Dié, le 10 (novembre 1875). Arrivée à Lunéville, la lettre a pris l'ambulant Avricourt – Paris et le timbre-poste a été oblitéré avec le cachet losange de points, ambulant AV P1.

Avricourt, en Meurthe-et-Moselle, est relié par le train à Paris, *via* Lunéville, Nancy, Toul, Vitry-le-François, Sézanne. La lettre est arrivée à Romorantin le 11 novembre 1875 (cachet au verso). A cette époque, Saint-Dié compte 14.500 habitants ; aujourd'hui, il y a 21.500 habitants pour la ville et 45.700 habitants pour l'agglomération.



Comme nous l'avons mentionné lors de notre précédente présentation, Saint-Dié fut détruite en novembre 1944 par les Allemands qui occupaient la ville depuis juin 1940. 2.000 immeubles sont totalement sinistrés après avoir été dynamités puis incendiés au lance-flammes. La reconstruction de la ville commence en 1952 et pour évoquer cette reconstruction des villes détruites pendant la guerre, la Poste émet le 31 mars 1958 une série de quatre timbres (Yvert & Tellier n° 1152/1155). Une ville située à chaque point cardinal a été choisie, dont Saint-Dié pour l'est.

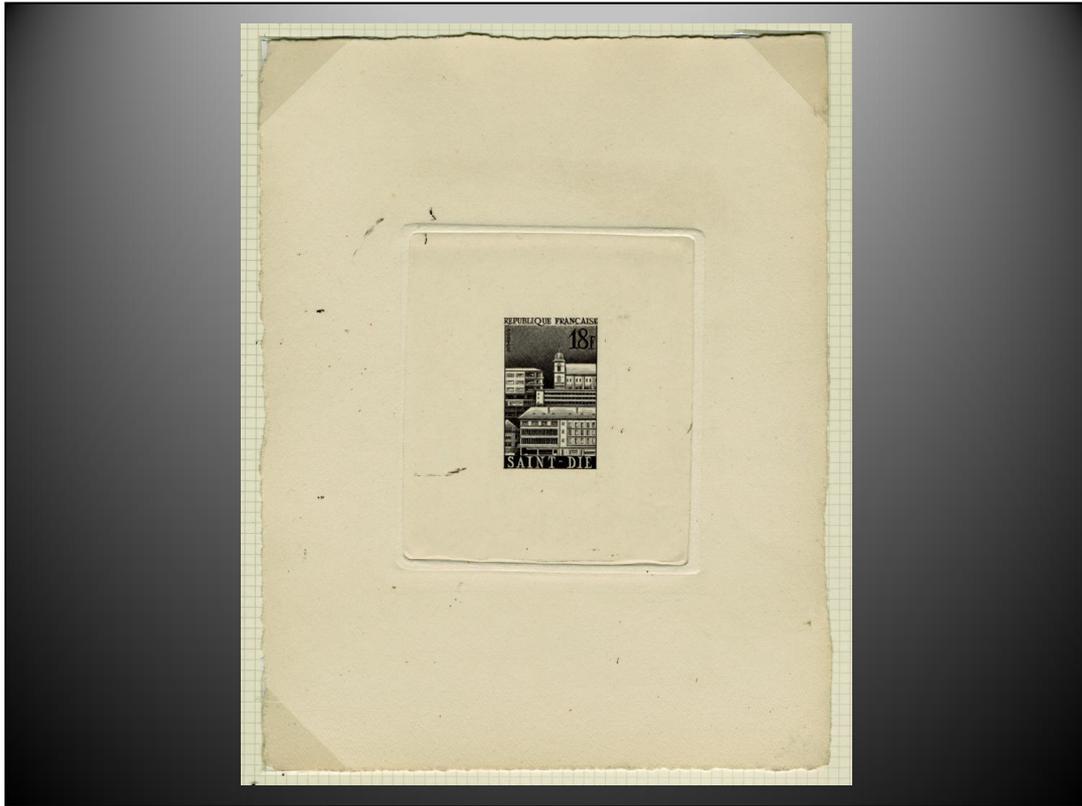


C'est ce timbre (Maury et Yvert & Tellier n° 1154) de 18 F de valeur faciale qui avait retenu plus particulièrement notre attention. Mais avant d'y revenir et d'évoquer un autre timbre-poste concernant Saint-Dié, et beaucoup plus récent celui-là, faisons une petite parenthèse dans le temps.



En effet, en 1968, lors de la grève postale de mai - juin, diverses Chambres de Commerce ont émis des figurines dites « Timbres de grève » pour permettre le transport du courrier par des organismes auxiliaires. C'est le cas de la « Chambre de Commerce et d'Industrie de St-Dié » qui émet un « timbre » bleu, matérialisant une taxe d'acheminement de 0,10 F par lettre. *Remarque* : en mai – juin 1968, le tarif postal de la lettre simple dans le régime intérieur est de 0,30 F. *Autre remarque* : la plupart de ces timbres de grève ont des « variétés » : double impression, point à la place de la virgule, piquage à cheval, ou comme ici tête-bêche. Ces « émissions » dont l'intention philatélique est évidente sont plutôt des « souvenirs » de ces grèves.

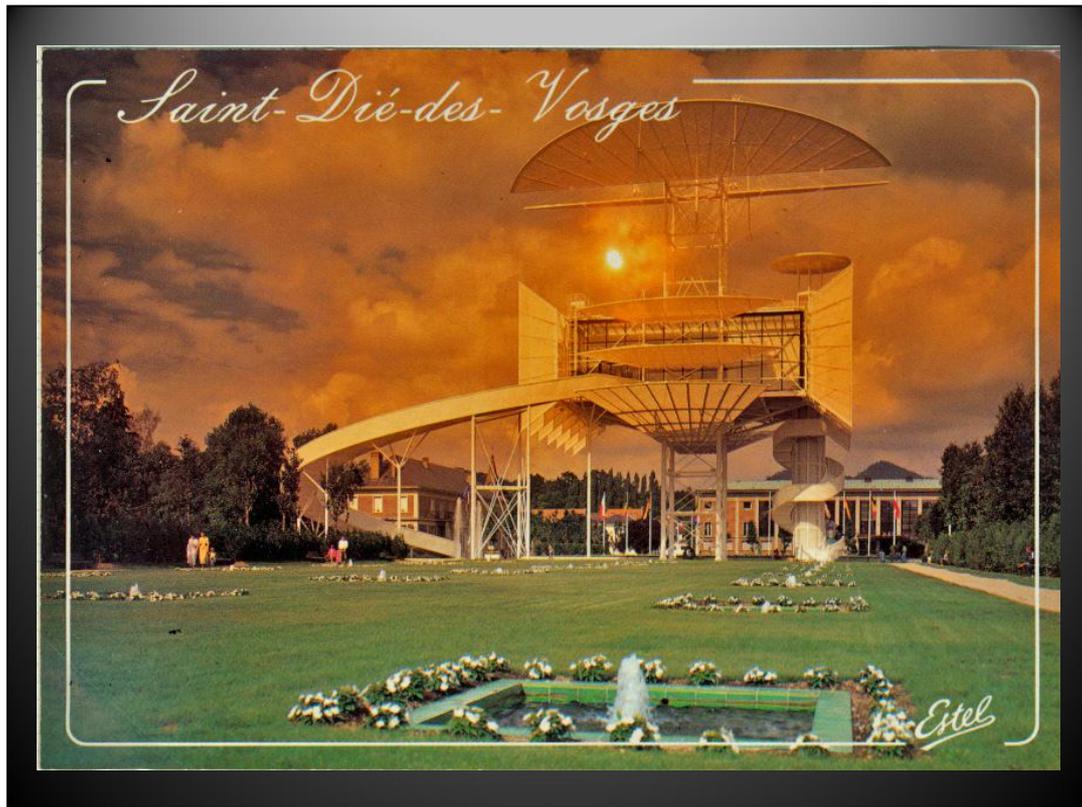
Revenons maintenant un petit instant sur le timbre-poste de 1958.



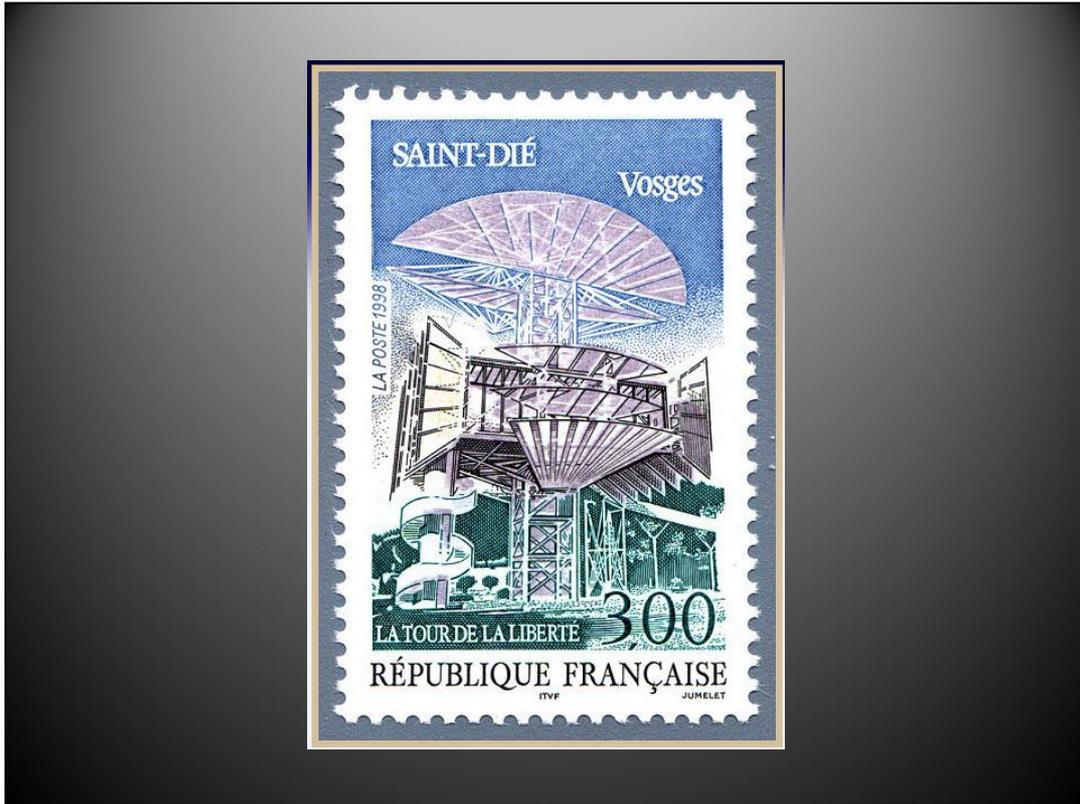
Voici, pour illustrer mon propos, une épreuve d'artiste de ce timbre. Imprimé en T.D.3, c'est-à-dire en taille-douce trois couleurs, le graveur Pierre Munier – d'après la maquette dessinée par Jacques Combet – a d'abord fourni à l'Atelier de Fabrication des Timbres-Poste de Paris, un poinçon en acier doux. Ce poinçon durci par trempe a permis la fabrication d'une molette de transfert, elle-même durcie à son tour par trempe. Celle-ci sert à confectionner le cylindre d'impression en métal.

Le cylindre d'impression reçoit les couleurs par trois rouleaux « toucheurs » alimentés chacun d'une encre de couleur différente. Ces rouleaux toucheurs ont été sculptés à la main, case par case, de façon à faire apparaître en relief les seules parties destinées à recevoir une couleur précise, pour la déposer ensuite sur le cylindre métallique d'impression. Chaque rouleau toucheur ainsi découpé apporte sur le cylindre une seule couleur en T.D.3, il n'y a pas de superposition d'encres. Chaque plage du timbre reçoit sa couleur définitive.

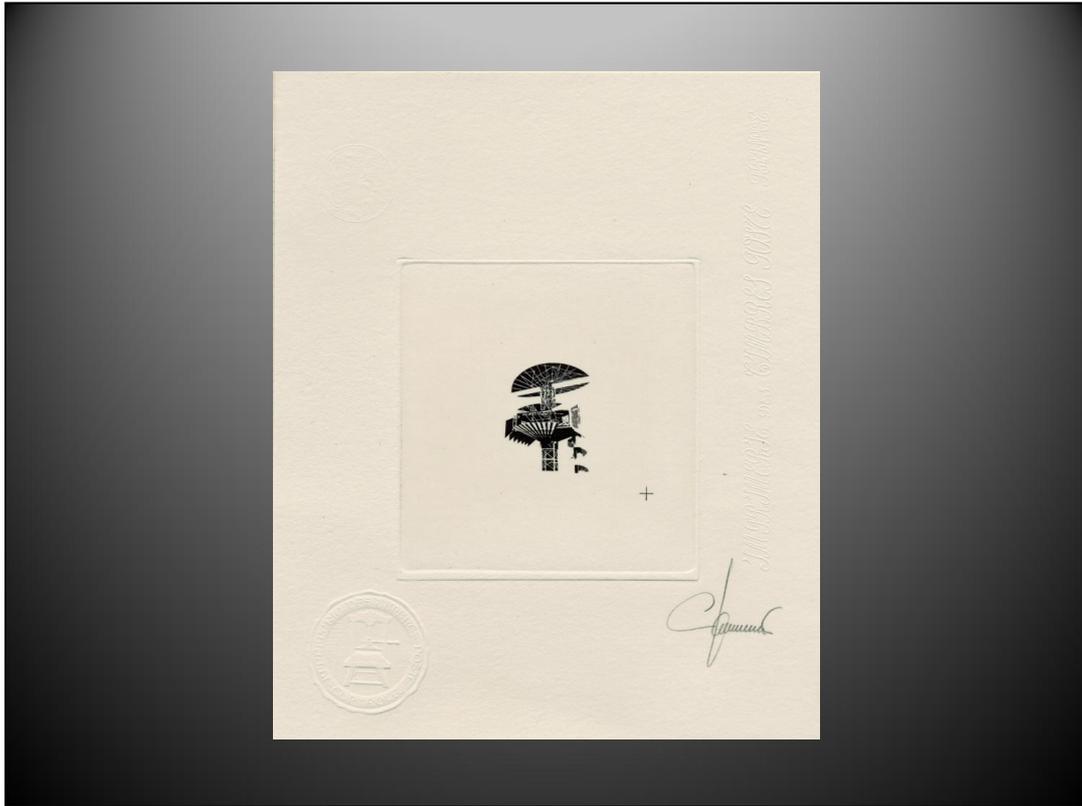
Venons-en maintenant au timbre-poste concernant Saint-Dié et beaucoup plus récent, puisqu'émis en 1998 : il s'agit d'un timbre représentant la Tour de la Liberté.



Edifiée initialement en 1989 au Jardin des Tuileries à Paris pour célébrer le bicentenaire de la Révolution française, cette œuvre est installée depuis 1990 dans le parc Jean Mansuy (maire de Saint-Dié de 1947 à 1965), face à l'Hôtel de ville. Cette tour, haute de 36 mètres, est une œuvre des architectes vosgiens Nicolas Normier et Jean-Marie Hennin. Sur cette carte-postale, nous voyons un escalier en colimaçon à droite, et un plan incliné décrivant une courbe à gauche, ces deux structures permettant d'atteindre la partie centrale de cette réalisation architecturale.



Sur le timbre, ces deux structures sont inversées quant à leur localisation par rapport au centre de la tour car celle-ci est vue de l'autre côté du lieu de la prise de vue de la carte postale. Ce timbre, dessiné et gravé par Claude Jumelet, a été imprimé en T.D.6, c'est-à-dire en taille-douce six couleurs. Cette T.D.6 comporte deux groupes d'impression amenant chacun trois couleurs.

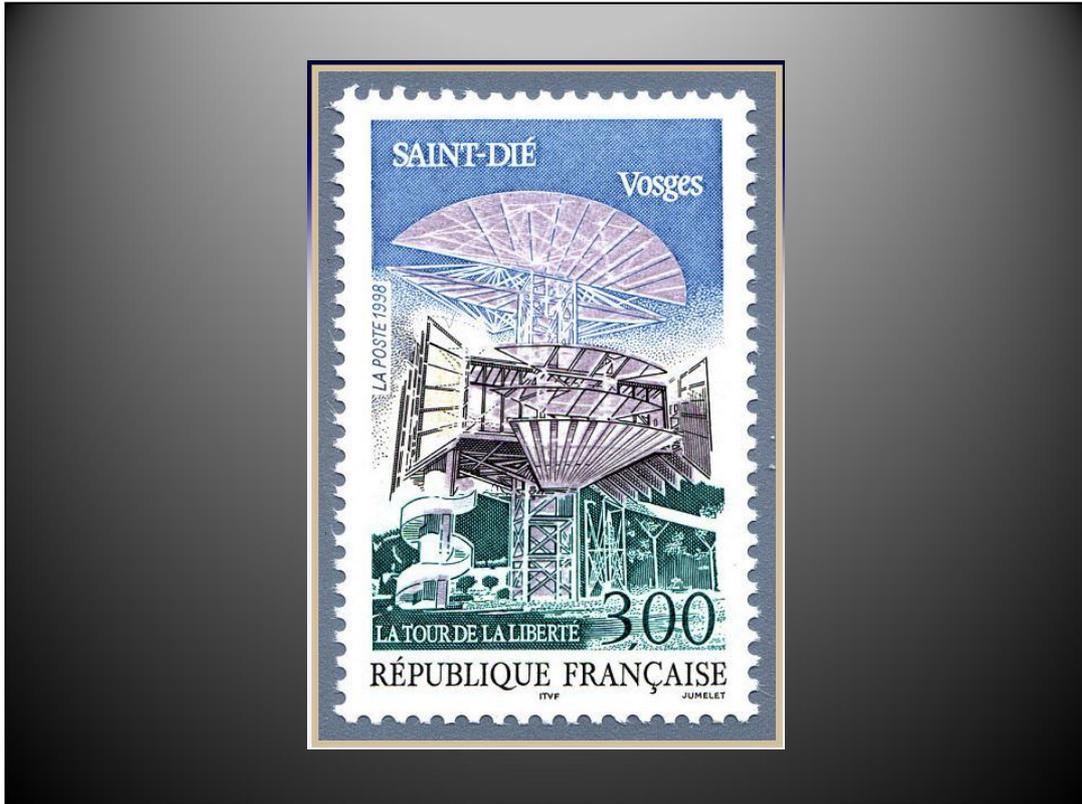


Dans le premier groupe, un cylindre métallique reçoit trois couleurs par trois cylindres toucheurs portant chacun une couleur. Mais, fait très important, le cylindre métallique n'imprime pas ses couleurs sur le papier, mais sur un cylindre d'égal diamètre en matière plastique. C'est ce cylindre en matière plastique, intermédiaire, qui reportera ses trois couleurs sur le papier. Ces trois couleurs servent de teinte de fond. Elles sont assez mal limitées et sans relief. Cette impression par cylindre plastique est dite « de report ». Le poinçon correspondant à ce premier groupe, gravé « à l'endroit » par rapport au timbre final, donne donc une « image inversée » sur l'épreuve d'artiste ; ce sera également le cas sur le cylindre intermédiaire en plastique. Au passage, remarquons que cette épreuve d'artiste (E.A.) a été réalisée à partir d'un poinçon de dimensions classiques, ici 68 x 73 mm, constatation visible grâce à la cuvette.



Un second groupe de trois couleurs, identique à la T.D.3, imprime directement par un cylindre métallique sur le papier qui comporte déjà les trois teintes de fond. Ce groupe est appelé taille-douce directe. Cette taille-douce directe donne des traits nets, perceptibles en léger relief au toucher. Le poinçon correspondant à ce second groupe, gravé « à l'envers » par rapport au timbre final, donne donc une « image à l'endroit » sur l'épreuve d'artiste, comme pour une T.D.3.

En T.D.6, il peut donc y avoir superposition de couleurs et constitution d'une foule de nuances, ce qui est impossible en T.D.3.



En ce qui concerne le timbre « Tour de la Liberté », n° 3178 chez Maury (sans indication de teintes) et n° 3194 chez Yvert & Tellier (multicolore !), la taille-douce de report a apporté principalement du beige rosé (au niveau de la grande aile supérieure) et du jaune pâle (dans la partie centrale gauche du timbre). La taille-douce directe a apporté le bleu (en haut), le brun sépia (au centre) et le vert (en bas).

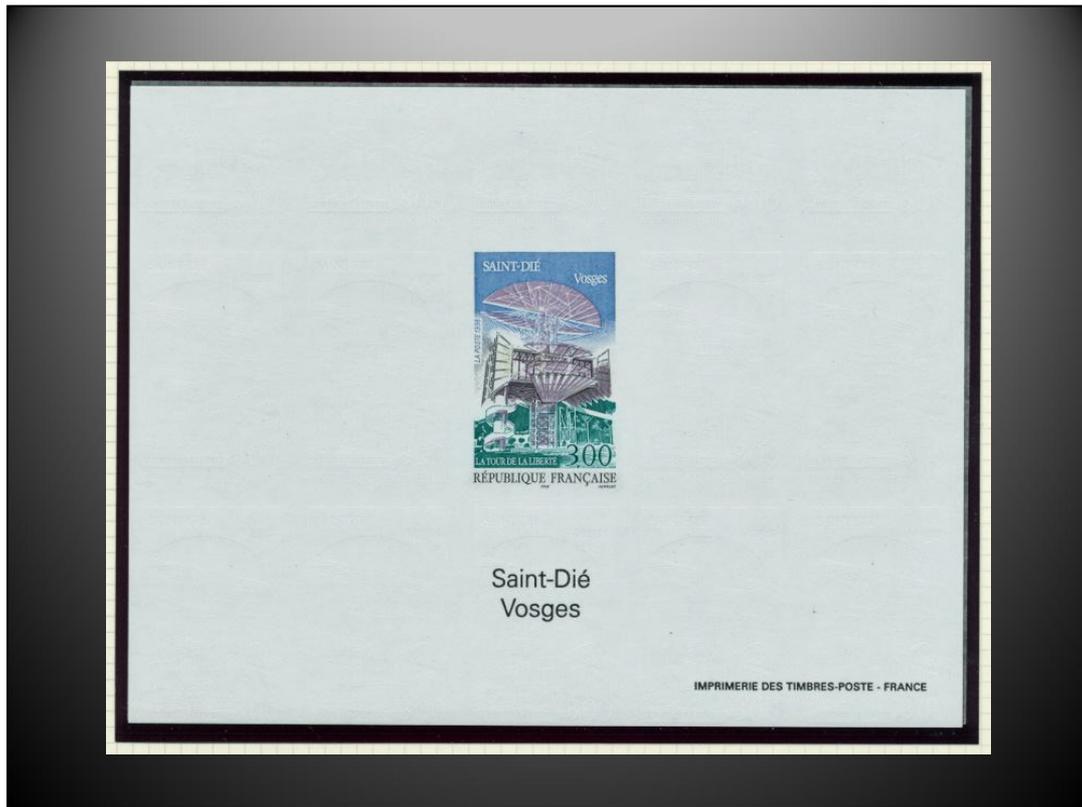


Comme pour tous les timbres-poste de France imprimés à Boulazac (Périgueux), il a été confectionné pour les artistes (graveurs et/ou dessinateurs) des épreuves sur un papier épais de grande qualité. Ces épreuves, généralement signées au crayon par l'artiste, comportent une empreinte à sec de l'imprimerie, et ce depuis 1959. Il existe donc des épreuves d'artiste (E.A.) pour le timbre « Tour de la Liberté », comme pour tous les timbres imprimés en T.D.6, épreuves semblables au timbre final, c'est-à-dire comportant la « somme » des deux gravures, directe et de report.



Etant donné que le poinçon de l'épreuve "de report" est inversé par rapport au poinçon de l'épreuve "directe", comment obtenir de telles E.A. ? Il s'agit d'un nouveau poinçon, gravé pour le "Document Philatélique Officiel" (D.P.O.), gravure entièrement nouvelle de l'ensemble du visuel du timbre. Il est à remarquer que ce troisième poinçon servant à la confection du D.P.O. et d'E.A. est superfétatoire et ce quant aux besoins techniques pour réaliser le timbre qui sera dans les bureaux de poste.





Les épreuves de luxe, émises depuis mai 1923, ont été supprimées en décembre 1991. Elles ont été remplacées par des feuillets gommés, non dentelés. Ceux-ci sont imprimés sur du papier « normal », contrairement aux épreuves de luxe qui l'étaient sur papier épais. Un tel feuillet, au centre duquel le timbre est imprimé dans ses couleurs définitives, comporte en plus sur toute sa surface une gravure à sec de neuf timbres entiers et de cinq demi-timbres (une case mesure 26 x 40 mm, soit cinq colonnes et deux lignes et demie pour un feuillet de 130 x 100 mm). De plus, une légende est imprimée sous la figurine. Offerts à de hauts dignitaires ou à des membres du gouvernement, ces feuillets, émis pendant sept ans, depuis le 20 décembre 1991, ont été supprimés à partir du 16 décembre 1998. *Remarque* : suite à une recommandation de la Cour des Comptes, les non dentelés officiels ont également été supprimés depuis fin 1996.



Actuellement, il existe encore des tirages spéciaux sur papier de grande qualité, tels les Documents Philatéliques Officiels (depuis le 19 décembre 1973) ainsi que les gravures (140 x 62 mm) où la figurine, avec signature et ITVF, dépourvue de cuvette, présente un relief moins net que sur les épreuves d'artiste. Leur tirage, de plusieurs milliers d'exemplaires, est à comparer aux quelques centaines d'épreuves de luxe ou des feuillets gommés non dentelés, et plus encore à la vingtaine d'épreuves d'artiste. Quant au timbre « La Tour de la Liberté », il en a été vendu 9.361.812 exemplaires ... il faut dire que sa faciale de 3 F correspondait au tarif de la lettre du premier échelon dans le régime intérieur ainsi que dans la CEE (tarif du 18 mars 1996 au 31 décembre 2001).



Pour terminer cette présentation sur Saint-Dié, cette enveloppe Premier Jour nous montre un personnage du VIIème siècle (à gauche), une carte de géographie du XVIème siècle (sur le cachet oblitérant) et une construction du XXème siècle (sur le timbre-poste), comme quoi la philatélie fait voyager dans l'espace mais aussi dans le temps !

FIN